



Changement de mon contrat de travail

Par babeth49

Bonjour, en octobre 2019 j' ai été embauché en snack et je travaillais en soirée en CDD. Suite au Covid mon patron a du réduire mon contrat (horaires : 14h/hebdo).

Il a eu des comportements déplacés à mon égard : dénigration auprès des clients "travail de merde" " t' es amoureuse".. Des personnes mal attentionnées lui ont fait du chantage (si elle bosse on ne viendra plus..). Suite à tous ces comportements j' ai été en arrêt maladie liée au stress de tout cela.

Je dois reprendre fin de semaine et je viens de recevoir un sms m' informant que l' entreprise recrute en 35h/semaine.Etant prioritaire merci de tenir informer rapidement de la décision par courrier... un nouvel sms : merci de bien vouloir me préciser si le 35h vous conviendrait.

Est ce normal de faire cette proposition par sms? Y' a t 'il un délai de réflexion. Merci d' avance pour vos réponses